

Accueil de loisirs « Planète Jeux » Sans Détour Sainte-Adresse



Rythmes scolaires à Sainte-Adresse septembre 2014

La mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires sur la commune de Sainte-Adresse, dès septembre 2014, engendrera pour certaines familles dionysiennes une réorganisation dans la prise en charge de leurs enfants en dehors du temps scolaire.

Depuis 1993, l'association Sans Détour s'est vue confier par les différentes municipalités, l'organisation et la gestion de l'accueil des enfants scolarisés à Sainte-Adresse, sur les temps périscolaires et extrascolaires. C'est pourquoi l'accueil de loisirs « Planète Jeux » modifiera ses modalités d'accueil afin d'adapter ses services aux nouveaux besoins des familles.

L'Accueil Périscolaire

Lundi-mardi-jeudi-vendredi à partir de 16h00 (nouvel horaire de fin de la classe) jusqu'à 18h30.

Les enfants seront pris en charge au sein de chaque école et emmenés dans le centre de loisirs situé au 5 impasse Jeanne d'Arc (à 200 m des écoles). Un goûter sera fourni.

Les enfants pourront y faire leurs devoirs ou bien participer aux activités prévues par le projet pédagogique (voir ex. d'animations p.2)

Deux forfaits sont proposés

Tarif forfait 16 heures d'accueil	2,50 euros/heure goûter inclus
Tarif forfait 32 heures d'accueil	2,50 euros/heure goûter inclus

L'adhésion à l'association est de 18 euros pour l'année et par famille (du 01/01 au 31/12)

Les forfaits sont valables jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le décompte s'effectue toujours à l'heure jusqu'à 18h00. Toute heure entamée est due (réglementation CAF). Une demi-heure sera décomptée après 18h00.

Informations Et inscriptions

Planète jeux

5, impasse Jeanne D'Arc
76310 Sainte-Adresse
0 276 841 100

Secrétariat:

du lundi au jeudi de 14h30 à
18h30

Le vendredi de 9h30 à
13h30

Site internet:

www.sansdetour-lh.fr

Email:

association@sansdetour-lh.fr

L'Accueil les Mercredis

L'accueil s'effectuera dans le centre de loisirs Planète Jeux, 5 impasse Jeanne D'Arc (à 200m des écoles)

Plusieurs formules sont proposées (les prix ne tiennent pas compte des aides éventuelles CAF, CE...)

Formule 1	Journée complète (Petit déjeuner, repas, goûter)	8h00 – 18h00	18 euros
Formule 2	Matin uniquement (Petit déjeuner inclus)	8h00-12h00	11 euros
Formule 3	Après-midi uniquement (goûter inclus)	13h30-18h00	11 euros
Formule 4	Repas + après-midi (prise en charge dès la fin de la classe dans chaque école)	11h30-18h00	15 euros
Formule 5	Garderie 2h + Repas inclus (Prise en charge dès la fin de la classe dans chaque école)	11h30-13h30	8 euros
Formule 6	Garderie 1 h sans repas (Prise en charge dès la fin de la classe dans chaque école)	11h30-12h30	2.50 euros

L'adhésion à l'association est de 18 euros pour l'année et par famille

Les Activités dans le cadre des rythmes scolaires

En adéquation avec le projet éducatif de l'association Sans Détour, qui vise à rechercher les notions de valorisation et de responsabilisation du groupe et de l'enfant, le projet pédagogique sur le temps périscolaire et des mercredis abordera 4 thématiques au cours de l'année scolaire 2014-15 sous forme de cycles de 7 semaines.

La coopération

Nous souhaitons, par ce thème, sensibiliser les enfants à la notion de coopération qui s'oppose à l'idée de compétition. Nous aborderons donc ce thème à travers les jeux de plateau coopératifs, les activités manuelles et les grands jeux (chasses aux trésors, jeux d'orientation, jeux de parachute...).

L'éveil à l'esprit critique

Stimuler l'esprit critique de chaque enfant et attiser sa curiosité par la pratique d'expériences et d'activités scientifiques simples et ludiques comme la robotique, la fabrication de fusées, de voitures téléguidées, de jeux électriques, de jeux en bois, l'astronomie...).

La notion de citoyenneté

Par l'approche de thématiques comme : la protection de l'environnement (création de mini jardins, découverte de la faune et de la flore dans le bois du Vagabond bien aimé...), la notion de solidarité par la sensibilisation au problème du handicap (lecture du braille, repas dans le noir, jeu sportif du Torball...), des rencontres intergénérationnelles avec la maison de retraite de la Roseraie.

Favoriser tous moyens d'expression,

Avec pour objectif, de favoriser toutes sortes d'expressions orales ou écrites (arts plastiques en lien avec les saisons, l'animation d'une radio interne, d'une web radio autogérée par les enfants, la création de spectacles par les enfants...).

L'encadrement

L'accueil de loisirs Sans Détour est agréé par le ministère de la Cohésion Sociale, donc soumis à la réglementation des accueils de loisirs sans hébergement.

-en accueil extrascolaire (les mercredis et vacances)

un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

-en accueil périscolaire (16h00-18h30)

un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

Sous réserve de modification de la réglementation.

L'équipe d'animation est composée d'un directeur titulaire d'un diplôme professionnel (BPJEPS) et d'animateurs titulaires d'une qualification réglementaire (BAFA ou stagiaires BAFA (maxi 50% de l'effectif d'animateurs), CAP petite enfance, BAPAAT).